

L'ÉTABLISSEMENT LITTORAL ANTIQUE ET MÉDIÉVAL DE SAINT-MARTIN-LE-BAS À GRUISSAN

Guillaume Duperron

L'établissement littoral de Saint-Martin-le-Bas à Gruissan, situé à l'entrée de la lagune narbonnaise, est considéré de longue date comme un site majeur du système portuaire de Narbonne antique, l'un des plus importants ports de l'Empire romain. Cependant, jusqu'à ces dernières années, les données archéologiques sur ce site restaient très limitées et ne permettaient pas d'en préciser la nature et les fonctions. Dans le cadre du Programme Collectif de Recherches « Les ports antiques de Narbonne »¹, une fouille programmée est actuellement conduite sur environ 2500 m² au cœur de cet établissement. Elle permet d'étudier les vestiges d'une importante occupation humaine se développant sans discontinuité sur plus d'un millénaire, de l'époque tardo-républicaine (II^e-I^{er} s. av. J.-C.) au Moyen-âge central (X^e-XII^e s. apr. J.-C.), et de mieux connaître les aménagements dont a fait l'objet cette partie du littoral méditerranéen.

L'ÎLE Saint-Martin est située sur la commune de Gruissan (Aude), à une douzaine de kilomètres au sud-est de Narbonne. Elle occupe une position remarquable au cœur du complexe des étangs narbonnais et à proximité du grau de Vieille-Nouvelle, mettant en communication la lagune avec la mer (fig. 1). L'établissement littoral de Saint-Martin-

le-Bas, qui s'étend sur plus d'un hectare, est adossé au versant sud de l'île, à environ 300 m du rivage actuel de l'étang de l'Ayrolle (fig. 2). Il se trouve également immédiatement en contrebas d'une importante source pérenne, accessible au fond d'un aven de 8 m de profondeur.

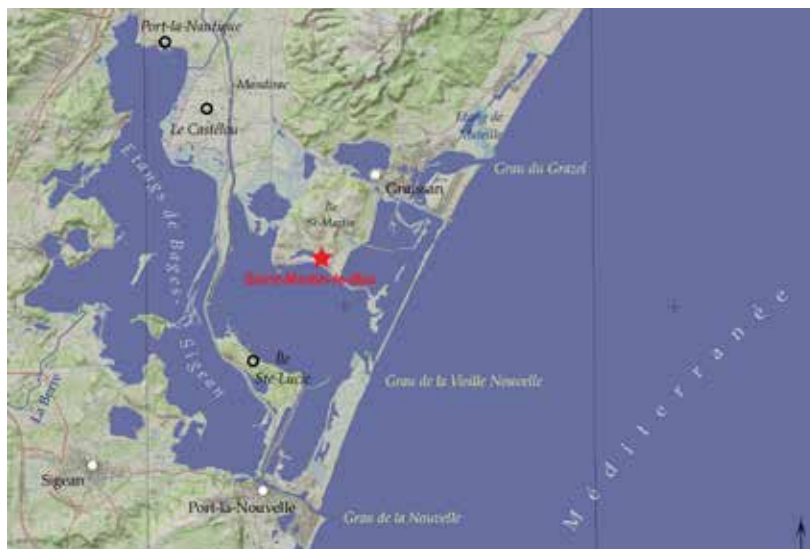


Fig. 1 : Localisation de l'établissement de Saint-Martin et des autres sites étudiés dans le cadre du PCR « Les ports antiques de Narbonne »

¹ Ce programme de recherches est coordonné par Corinne Sanchez (CNRS, laboratoire « Archéologie des Sociétés Méditerranéennes », Montpellier). Il a pour objectif d'explorer plusieurs établissements installés sur le littoral narbonnais, susceptibles d'appartenir à un vaste complexe portuaire lié à la colonie romaine de Narbo Martius, capitale de la province Narbonnaise. Ce projet bénéficie d'un fort soutien de la Région et des communes de Narbonne et Gruissan, et de l'aide de l'association locale GRASG pour l'organisation de la fouille et la diffusion des résultats auprès du public.



Fig. 2 : Vue aérienne générale du site en juin 2016 (cl. D. Ulldemolins)



Fig. 3 : Vue aérienne zénithale du complexe à cour centrale du Haut-Empire en juin 2016 (cl. D. Ulldemolins)
 N° 1 : édifice en grand appareil ; n° 2 : cour ; n° 3 : portiques ; n° 4 : thermes est ;
 n° 5 : thermes ouest ; n° 6 : citernes ; n° 7 : forge ; n° 8 entrepôt

Les fouilles conduites depuis 2011 ont permis de mettre au jour et d'étudier les vestiges d'aménagements de grande ampleur qui, après une première occupation encore mal connue au cours du I^{er} s. av. J.-C., sont édifiés au tout début de notre ère, vers la fin du règne d'Auguste. Dans la partie centrale du site, près de la source, un vaste complexe à cour centrale a été presque entièrement dégagé. Il s'agit certainement d'un bâtiment public à vocation commerciale et administrative. Plus au sud, près du littoral, d'autres édifices datés de la même période sont quant à eux liés à la navigation.

UN GRAND BATIMENT À COUR CENTRALE

L'ENSEMBLE architectural qui a fait l'objet jusqu'à présent des travaux les plus importants s'étend sur plus de 2000 m² (fig. 3). Il est organisé autour d'une grande cour centrale de 380 m², équipée sur trois côtés de portiques d'une largeur de 4 m. Celle-ci est associée à un édifice en grand appareil occupant une position centrale sur le côté sud de cette cour à portiques (fig. 4). Il présente un plan quadrangulaire et mesure 14 x 7,5 m, soit

76 m² de surface interne. Son élévation, constituée de blocs de calcaire de grandes dimensions (jusqu'à 1,50 de longueur), s'appuie sur une solide fondation maçonnée dont la profondeur dépasse 1 m. Le mode de construction et la profondeur des fondations impliquent l'existence d'une élévation importante qui, avec sa position axiale au sein du complexe, conférerait certainement à cet édifice une certaine monumentalité. Ce bâtiment comportait un sous-sol organisé en quatre pièces de petites dimensions (15 à 21 m²), équipées de sols en terre et séparées par des cloisons en torchis. Dans l'une des pièces, un ensemble remarquable d'objets scellés par l'effondrement d'un pan de mur a été découvert : balance en bronze (fig. 5), règle en os, encrier en bronze, nombreux jetons en os et en verre, vases de stockage en terre cuite... La présence de ce matériel lié à la comptabilité et à l'écriture suggère que ce sous-sol était dévolu à des activités économiques voire commerciales. Dans la partie orientale du complexe, d'autres pièces de petites dimensions, mais cette fois équipées d'un sol en mortier de chaux, pourraient également correspondre à des locaux à usage commercial (boutiques ? bureaux ?). Enfin, plus au nord, une pièce de stockage s'étendant sur plus de 130 m² comportait des *dolia*, de grandes jarres en terre cuite d'une contenance de plus de 1000 litres, dans lesquelles étaient stockées les denrées liquides, en particulier le vin et l'huile.



Fig. 4 : Le bâtiment en grand appareil et les pièces aménagées dans son sous-sol (cl. G. Duperron)



Fig. 5 : La balance abandonnée dans le sous-sol du bâtiment en grand appareil lors d'un incendie, à la fin du II^e s. apr. J.-C. La coupelle est en bronze et le fléau est en fer (cl. G. Duperron).

Ce vaste complexe était également équipé de deux installations thermales, au sud-est et à l'ouest. La première est assez mal conservée : seule la pièce chaude (*caldarium*) reste visible. Il s'agit d'une salle rectangulaire de 19 m², équipée à l'ouest d'une abside (fig. 6). Les thermes de l'ouest sont beaucoup mieux conservés (fig. 7). La pièce chaude, mesurant 13 m², présente un plan circulaire, très inhabituel en Gaule, qui témoigne de l'importation d'un modèle architectural italique. Elle communique avec une pièce tiède (*tepidarium*) de 12 m², de plan rectangulaire, dans

laquelle ont été découverts des fragments de la mosaïque qui décorait son sol. Le foyer (*prae-furnium*) permettant de chauffer ces thermes était situé à l'est du *caldarium*. Ces balnéaires se caractérisent tous deux par des dimensions assez modestes, de l'ordre de quelques dizaines de mètres carrés pour chacun d'entre eux. De plus, leur décor était relativement simple, comme en témoignent les fragments d'enduits peints monochromes et de mosaïque à décor géométrique simple qui ont été mis au jour. Il apparaît ainsi que la vocation de ces thermes était avant



Fig. 6 : Le *caldarium* des thermes de l'est avec le sol en béton de tuileau et les pilettes de l'hypocauste (cl. G. Duperron)



Fig. 7 : Vue générale des thermes ouest.

Au premier plan le *caldarium* circulaire, au second plan le *tepidarium* rectangulaire (cl. G. Duperron)

tout utilitaire et répondait à la nécessité de se laver après avoir passé une période en mer. Ces installations thermales étaient alimentées depuis la source située au nord du site grâce à un système hydraulique élaboré, comportant en particulier deux citernes situées en hauteur, qui permettaient, par gravité, d'al-

menter en eau sous pression l'ensemble du complexe. Elles sont toutes deux équipées de sols constitués de briquettes de terre cuite disposées en arêtes de poisson (*opus spicatum*) (fig. 8). Après leur utilisation, les eaux étaient évacuées en direction de l'étang grâce à un réseau de canalisations construites en tuiles.



Fig. 8 : La citerne située au nord du complexe à cour centrale et son sol en *opus spicatum* (cl. S. Sanz)

Entre les thermes occidentaux et l'édifice en grand appareil, diverses activités liées au feu étaient regroupées dans une cour d'environ 100 m². C'est en effet depuis cet espace qu'était alimenté le foyer des thermes. De plus, au nord de cette cour, la présence d'une forge se manifeste par des niveaux de circulation très cendreux livrant des scories de fer en grand nombre, et par plusieurs fonds d'amphores implantés dans le sol, réutilisés comme bacs de trempe. Enfin, dans sa partie méridionale, quatre plaques-foyer à vocation culinaire et une meule à grain de grande dimension témoignent de la présence d'un espace culinaire (cuisine-boulangerie ?). On se trouve donc ici en présence d'une cour réservée au travail de la main-d'œuvre chargée du fonctionnement des thermes, d'activités artisanales et de la production de nourriture.

DES AMÉNAGEMENTS LIÉS À LA NAVIGATION

À UNE CENTAINE de mètres au sud du complexe à cour centrale, au plus près du rivage de l'étang, un second ensemble de vestiges occupe une petite éminence rocheuse (fig. 9). Au début du Haut-Empire, une vaste terrasse artificielle d'au moins 800 m² est créée, sur laquelle est édifié un ensemble architectural se développant sur au minimum 35 x 20 m. Il est organisé autour d'un bâtiment caractérisé par des fondations très massives (1,70 m de largeur moyenne). De plan quadrangulaire, son emprise au sol est relativement faible : il mesure 7 x 8,30 m hors œuvre, soit une surface interne de seulement 21 m² (fig. 10). Cet édifice correspond donc à une



Fig. 9 : Vue aérienne zénithale de la zone 5 en juin 2016 (cl. D. Ulldemolins).
N° 1 : tour-phare ; n° 2 : citerne ; n° 3 : sépultures



Fig. 10 : Les vestiges de la tour-phare (cl. G. Duperron)

tour s'élevant sans doute sur une vingtaine de mètres de hauteur au minimum. Sa fonction était très certainement celle d'un dispositif de signalisation maritime (phare ou amer). La position topographique très particulière de l'édifice – sur un promontoire à proximité immédiate du littoral – renforce évidemment cette interprétation. Elle semble en particulier parfaitement adaptée pour établir un signal guidant les navires pour l'entrée dans la lagune, opération probablement, assez délicate. Elle permettait également sans doute d'assurer la surveillance et le contrôle de la navigation. Sur ce point, rappelons que le prélève-

ment des taxes faisait très certainement l'objet d'une attention toute particulière de la part des autorités portuaires.

Au pied de cette tour, en périphérie de l'ensemble bâti, deux grandes citernes de 13 m de long par 3 m de large étaient partiellement enterrées (fig. 11). Alimentées par un aqueduc en tuiles depuis la source située au nord du site, elles permettaient de disposer en permanence d'une abondante réserve d'eau potable d'au moins 80 m³, destinée à l'approvisionnement des navires qui devaient reprendre la mer.



Fig. 11 : La grande citerne permettant d'alimenter les navires en eau potable (cl. G. Duperron)

LES OCCUPATIONS TARDO-ANTIQUES ET MÉDIÉVALES

L'ENSEMBLE des installations créées au début de l'Empire romain demeure en fonction durant toute l'époque impériale, jusqu'au début du Ve siècle. C'est à ce moment-là que l'on assiste au démantèlement progressif des bâtiments, afin de récupérer des matériaux de construction. Cette récupération systématique a concerné en priorité le marbre et le calcaire, utilisés pour produire de la chaux. Un témoignage remarquable de cette activité a été découvert lors de la dernière campagne de fouille. En effet, au nord du site, un four à chaux du V^e s. apr. J.-C. était presque entièrement préservé, sur plus de 2 m de hauteur (fig. 12). D'un diamètre de 3,40 m, il pouvait produire lors de chaque cuisson, qui durait plusieurs jours, environ 10 tonnes de chaux ! Cette découverte exceptionnelle permet de mieux connaître les techniques utilisées dans l'Antiquité pour la production de ce matériau, très abondamment utilisé dans la construction romaine pour la confection des mortiers, mais aussi par les tanneurs pour le traitement des cuirs.

sions sont installées par les nouveaux occupants du site. Leur fouille a livré de riches données matérielles qui permettent d'appréhender avec précision les activités économiques et le mode de vie des habitants. Les nombreuses meules à grain soulignent l'importance de la culture des céréales, tandis que l'élevage est bien attesté par différents objets (sonnailles, forces pour la tonte, etc.) mais surtout par des carcasses d'animaux (fig. 13). De plus, la proximité du littoral est mise à profit par les habitants du site, comme le montre l'omniprésence des coquillages dans les dépotoirs (huître et moule principalement). La pêche constitue également une activité importante, comme en témoigne la découverte fréquente d'hameçons et de lests de filets, mais aussi celle d'arêtes de poissons et même de vertèbres de mammifères marins (os de seiche, de dauphin et même de baleine (fig. 14). Enfin, durant toute l'Antiquité tardive, l'établissement de Saint-Martin continue à prendre part au grand commerce méditerranéen. Les fouilles ont en effet montré que des produits de toute la Méditerranée arrivent sur le site jusqu'au VII^e siècle. L'Afrique du Nord, et en particulier la région de Carthage, fournit aux habitants de la vaisselle de table et des lampes à huile aux décors très soignés, qui témoignent de



Fig. 12 : Le four à chaux du V^e s. apr. J.-C. (cl. G. Duperron)

À la suite de ces importants travaux de démantèlement et de récupération, le site, dont l'occupation se poursuivra jusqu'au XII^e siècle, change alors de vocation. Il accueille en effet désormais une population exploitant les ressources naturelles locales. À l'emplacement du complexe à cour centrale du Haut-Empire, une aire d'ensilage comprenant une trentaine de silos et une dizaine de fosses-dépotoirs de grandes dimen-

manière concrète de la christianisation de la société (chrismes et autres symboles chrétiens : fig. 15). Différents produits transportés en amphore, en particulier de l'huile d'olive, proviennent de la même région. De plus, des vins réputés sont importés en amphores depuis la Méditerranée orientale, notamment les productions des vignobles de Terre Sainte, particulièrement valorisés à cette époque.



Fig. 13 : Carcasse de cheval rejetée dans un dépotoir au VI^e siècle (cl. G. Duperron)



Fig. 14 : Vertèbre de baleine (cl. G. Duperron)



Fig. 15 : Lampe à huile et plat produits dans la région de Carthage portant des symboles chrétiens (cl. G. Duperron)



Fig. 16 : Tombes constituées de dalles de calcaire dans la partie Nord de la nécropole paléochrétienne (cl. G. Duperron)

Durant la même période, un cimetière est implanté à l'emplacement occupé précédemment par le phare et les citernes. Une vingtaine de tombes ont déjà été étudiées. La plupart des sépultures sont constituées d'un coffrage et d'une couverture de dalles de calcaire (fig. 16), mais l'on compte aussi plusieurs inhumations dans des coffres en bois et en amphore (fig. 17). Tous les individus sont inhumés sur le dos avec la tête à l'ouest, conformément au rite chrétien qui s'impose

à cette époque. Toutes les classes d'âges sont représentées à l'exception des enfants de moins de quatre ans, qui pourraient avoir fait l'objet d'un traitement funéraire particulier. Enfin, la présence ponctuelle d'objets de parure (anneau en bronze, plaque de ceinture en fer) et de clous de chaussures indique que les individus étaient inhumés habillés et chaussés. En revanche, aucune offrande n'accompagnait les défunts.



Fig. 17 : Amphore réutilisée pour la sépulture d'un enfant (cl. G. Duperron)

CONCLUSION

BIEN QUE les fouilles ne soient pas encore terminées, il est possible de proposer une première interprétation des vestiges mis au jour. Les éléments recueillis orientent la réflexion vers un établissement étroitement lié au complexe portuaire de Narbonne, dont on connaît l'importance économique considérable durant toute l'Antiquité. La présence d'un édifice en grand appareil et son association avec une vaste cour à portiques sont autant d'éléments généralement attestés dans des espaces publics. La construction d'un complexe d'une telle ampleur, dans une zone isolée et éloignée de la cité, ne peut sans doute s'expliquer que par le rôle que celui-ci occupait au sein du système portuaire narbonnais. En effet, l'intensité des trafics commerciaux dans cette zone impliquait nécessairement l'existence de structures spécifiques. La disposition autour de la cour centrale de pièces de stockage et de boutiques ou de bureaux semble particulièrement adaptée à la réalisation de transactions commerciales. Ce complexe pouvait également abriter un certain nombre d'activités de services. Ainsi, la relative modestie des deux balnéaires témoigne bien de leur caractère avant tout fonctionnel et pratique. La présence d'une forge permettait peut-être de réaliser des réparations navales. Enfin, le phare ainsi que les grandes citernes situées près du rivage confirment la vocation maritime et portuaire du site.

De manière plus générale, on peut penser que le rôle de ce port dans l'organisation du système portuaire de Narbonne était particulièrement stratégique, puisqu'il assurait probablement les opérations de rupture de charge entre les navigations maritime et fluvio-lagunaire. En effet, les grands voiliers de mer ne pouvaient pas naviguer sur la lagune, en raison d'un tirant d'eau trop important, et devaient nécessairement décharger dans ce secteur leurs cargaisons. Celles-ci étaient alors prises en charge par des embarcations de plus petite taille, parfaitement adaptées à la navigation sur les étangs et sur le fleuve, qui assuraient leur transport jusqu'à Narbonne. Situé à proximité

immédiate du cordon littoral antique, c'est-à-dire au point de contact entre la mer et les étangs, l'établissement littoral de Saint-Martin était idéalement placé pour accueillir toute l'infrastructure et les services liés à cette organisation du commerce. À ce titre, dans la mesure où durant l'Antiquité il s'agit du premier établissement rencontré par les navires venant de la mer et se dirigeant vers Narbonne, on peut supposer qu'il avait également une fonction de contrôle des trafics commerciaux et appartenait à l'infrastructure administrative et douanière de la cité, qui devait être importante puisque l'on sait que des taxes étaient prélevées sur toutes les marchandises transitant par le port.

Ainsi, on se trouve sans doute en présence d'un établissement public aux fonctions multiples, où se sont déroulées toutes les activités nécessaires au bon fonctionnement de l'un des ports les plus importants de Méditerranée occidentale. L'ampleur et la spécificité des aménagements construits vers la fin du règne d'Auguste, ainsi que la position stratégique du site à l'entrée de la lagune, confirment la vocation portuaire et commerciale de cet établissement et son lien étroit avec le système portuaire de Narbonne. Véritable avant-port de la colonie, à l'image de ceux dont disposaient les autres grandes cités portuaires du monde romain telles que Rome ou Arles, il jouait incontestablement un rôle majeur dans l'organisation des trafics commerciaux sur le littoral gaulois. Si la fouille a bien démontré la spécificité de ce site vers le début de notre ère, les recherches à venir qui vont s'attacher au dégagement des niveaux césariens devraient apporter des informations sur l'organisation de cet établissement à l'époque de l'installation des premiers colons romains.

Aujourd'hui, l'étude de ces vestiges et leur mise en valeur, réalisée en lien étroit avec le futur Musée Régional de la Narbonne Antique (MuRéNA), permet à un large public de découvrir ce site exceptionnel. Des visites guidées gratuites du site sont proposées tous les jours pendant les mois de juillet et août ainsi que durant les vacances de Pâques. Le site est également ouvert au public à l'occasion des Journées de l'Archéologie et des Journées du Patrimoine.

BIBLIOGRAPHIE

- C. Sanchez, N. Carayon, G. Duperron, S. Mauné, *Les ports de Narbonne antique*, Revue Archéologique 1/2015, p. 137-145.
- G. Duperron, S. Mauné, *L'établissement littoral de Saint-Martin-le-Bas à Gruissan (Aude) : contribution à la connaissance du système portuaire de Narbonne*, dans C. Sanchez, M.-P. Jézégou (dir.), *Les ports dans l'espace méditerranéen antique*, Narbonne et les systèmes portuaires fluvio-lagunaires, Actes du colloque de Montpellier (22-23 mai 2014), Supplément à la Revue Archéologique de Narbonnaise, 44, 2016, p. 43-57.